Bulletin municipal d'information

Sainte Colombe

Mai • Juin 2017

www.ste-colombe.fr

Dossier :

CRÉATION D'UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ SUR LES DEUX RIVES DU RHÔNE

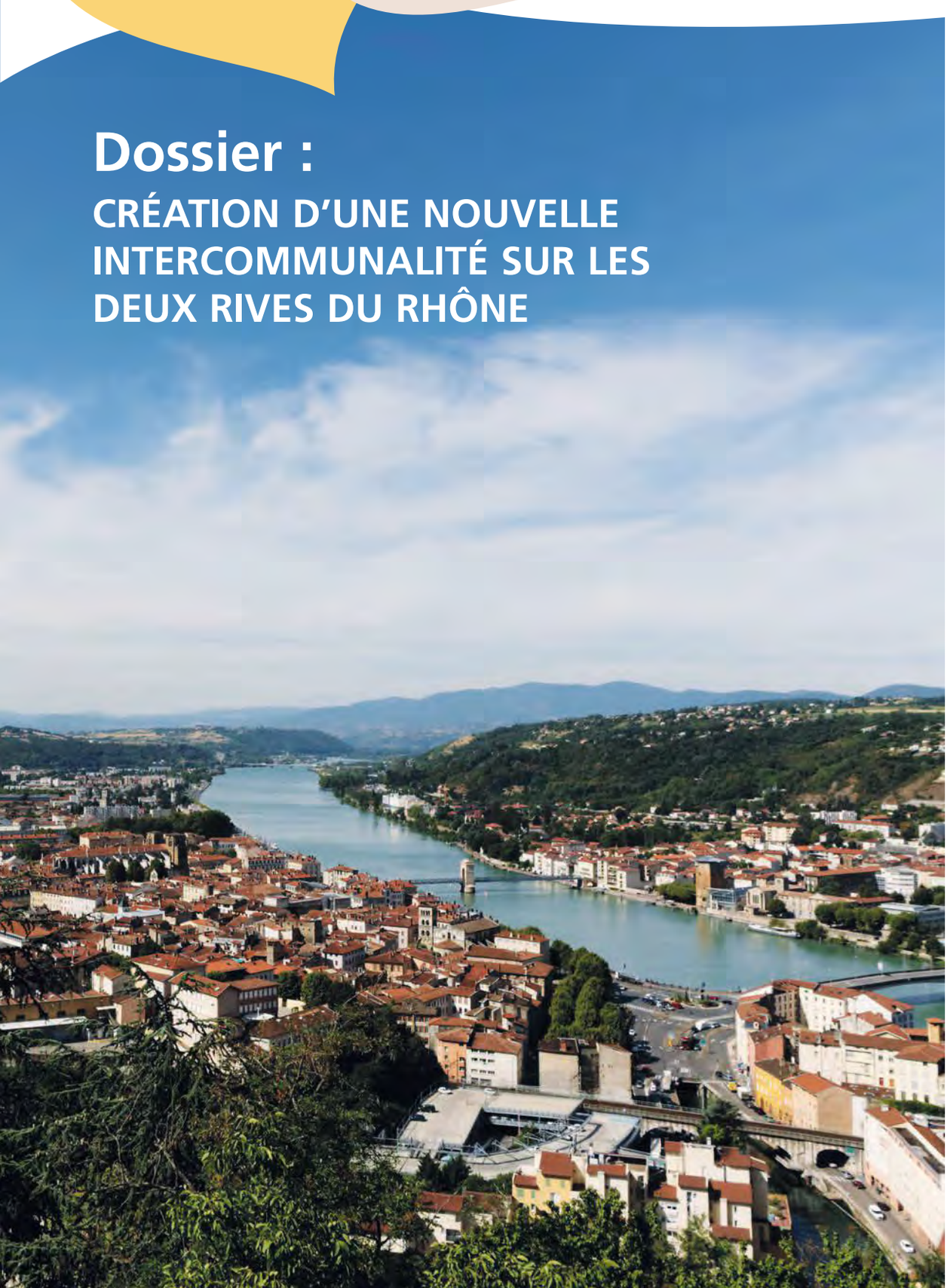

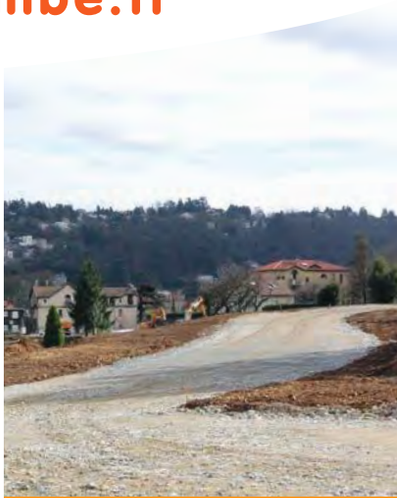

Travaux…
Où en est-on ?

Première Biennale de Sculpture

L'été 2017 avec…
" Les petits futés "

www.ste-colombe.fr

Nouveau site internet de la commune :
www.ste-colombe.fr

Toutes vos remarques sont les bienvenues !

Ressourcer le monde

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

Agence d'Ampuis
Route Nationale 86 - Verenay
69 420 AMPUIS
Tél : 04 74 56 18 59
Fax :04 74 56 19 09

Édito
..... 4

Actualités • Vie pratique
Informations
Qualité de vie, cadre de vie
Le coin des travaux

5 à 9 .....

Finances
..... 10 - 11

Culture
Les Passerelles culturelles

12 - 13 .....

Concours de fleurissement
Maisons fleuries - Les mains vertes récompensées
..... 14

Dossier
Création d'une nouvelle intercommunalité sur les deux rives du Rhône

15 à 17 .....

La vie associative

..... 18 à 24

Histoire
Les ROSE, seigneurs engagistes de Sainte-Colombe
..... 25

Nos partenaires
..... 26 à 28

Services

- **Accueil mairie - Secrétariat :**
tél. 04 37 02 23 10 - fax : 04 37 02 23 11
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

- **Gendarmerie d'Ampuis : 04 74 56 10 26**

- **La Poste : 04 74 78 86 65** - de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h - Levée du courrier à 16 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h - Levée du courrier à 11 h 30

- **Médecin de garde : composer le 15**

- **Pharmacie de garde : composer le 3915**

- **Clinique Trénel**
Standard : **0826 28 72 72**

- **Taxi - Ambulance** La Colombe **: 04 74 85 30 99**

- **Hôpital Lucien Hussel**
Standard : **04 74 31 33 33**

- **Bibliothèque Municipale**
160, RD 386 - Sainte-Colombe
Jeudi : 14 h à 18 h

- **Assistante sociale du Conseil Général**
04 74 56 60 27 - Mme Robin, jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous

- **AIAD : Association Intercommunale d'Aide à Domicile - 04 74 59 52 04**
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et du lundi au jeudi de 14 h à 17 h

- **Puéricultrice du Conseil Général :**
04 74 56 60 27 - Mardi de 15 h à 17 h

- **La Verrière des Cordeliers - 04 74 53 03 70**

- **MIFIVA**
Les mardis après-midi sur rendez-vous
au **04 74 56 89 46**

Numéros d'urgence

POMPIERS : 18 ou 112
(portable)

POLICE : 17

SAMU : 15

Sainte-Colombe • Mai/Juin 2017 • 188, place du Général de Gaulle - B. P. 12 • 69560 SAINTE-COLOMBE

COMITÉ DE RÉDACTION : J. FOURDAN - J.-P. MALSERT - M. NAIT - G. VACHON

MAQUETTE & MISE EN PAGE : Création graphique Edith BUISSONNIÈRE • 06 71 91 52 89 • edith.buissonniere@free.fr
CRÉDIT PHOTOS : Archives mairie • Archives associations • Ingram
TIRAGE : 1 400 exemplaires, imprimés sur papier certifié écologique par l'imprimerie Fouquet-Simonet labellisée

La commission d'information tient à préciser que tous les articles non signés, sont édités sous son entière responsabilité.

IMPRIM'VERT®

Édito

L'élection présidentielle cette année a bouleversé le paysage politique de notre pays. L'ensemble des partis traditionnels a été bousculé par une réaction des électeurs, certainement désabusés, n'ayant plus confiance dans ce fonctionnement « à toi à moi » au fil des élections et des mandats successifs « des poids lourds » de ces partis bien ancrés à leur tête.

Qui connaissait il y a quatre ans notre nouveau Président ? Monsieur MACRON puisqu'il faut le nommer a su proposer peut-être ce que les Français attendaient, du changement avec un brassage des idées qui a sensibilisé certains grands élus et une nouveauté dans l'âge et la composition de son gouvernement.

Il est vrai que la constitution de notre cinquième république a été faite par et pour le Général de Gaulle, homme de commandement, de grande vue d'esprit et d'une intégrité totale, qualité qui avait eu tendance à disparaître au fil des élections de ses successeurs, le passage au quinquennat n'arrangeant rien, le Chef de l'État devenant chef de parti politique.

Ceci étant constaté, il nous reste à souhaiter que notre nouveau Président ne s'égare pas auprès de la finance internationale dont il est issu et pense à la France et aux Français qui ont besoin d'être rassurés et réconfortés surtout dans les conditions actuelles d'insécurité tant publiques que matérielles.

Un Président jeune, une assemblée certainement renouvelée par moitié notamment des députés issus de la vie civile et pas ancrés dans la politique depuis la fin de leur études qui étaient ciblées sur cet objectif, peut-être un retour au mandant présidentiel unique de sept ans et notre pays pourrait retrouver un peu de sérénité car, pour qui a voyagé un peu, sans même aller trop loin de nos frontières, notre France reste un beau pays unique pour sa couverture sociale, son savoir-faire, ses technologies et oui, il fait bon vivre lorsqu'on respecte les autres.

Bon été à tous.

André Masse,
Maire de Sainte-Colombe

Permanences des élus : 04 37 02 23 10

André MASSE, Maire
sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Adjoints sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Colette ALIX,
Action sociale, Jeunesse et sport, Habitat, Vie scolaire
le lundi

Jean FOURDAN,
Communication, Culture, Economie, Finances

Marc DELEIGUE,
Travaux, Urbanisme
Voirie communale

Catherine JEANTROUX,
Environnement, Qualité de Vie
le lundi matin

Guy VACHON,
Logement social, Vie associative

www.ste-colombe.fr

État-civil

• **Naissances**

Mathieu Pierre Eugène BERNERD, le 21 janvier 2017
Alba Simone Georgette BONO MONCHAMP, le 21 février 2017
Alexandra Charlie BALAIN, le 31 mars 2017
Ellyne BUATHIER, le 5 avril 2017
Lila Nicole Maria GIROT GATTO, le 19 mai 2017

• **Mariages**

Gilles Thierry Marie DUPLAY et Alix Isabelle Colette Marie LAINE, le 8 avril 2017

Xavier François Pierre POIROT et Quiterie Marie Astride DUPLAY, le 3 juin 2017

Aurore CUNY et Antoine PEYRARD, le 10 juin 2017

• **Décès**

Jean-Christophe BAZIN, le 23 janvier 2017
Henry VANAUDENHOVE, le 21 février 2017
Georgette FAVRY-VALLON, veuve MOREL, le 22 mars 2017
Odile ARSAL, veuve CAILLOT, le 12 avril 2017
Liliane NOBLECOURT, veuve CLEVE, le 16 mai 2017
Colette FENECH, veuve MANS, le 24 mai 2017
Alain GAGET, le 5 juin 2017

Chirurgie : orthopédie, urologie, chirurgie digestive, chirurgie vasculaire, gynécologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie maxillo faciale, ORL, ophtalmologie et chirurgie rétinienne, chirurgie dentaire, stomatologie
Pôle d'endoscopies, chimiothérapies

Consultations d'oncologie digestive, d'angiologie, de cardiologie, de neurologie

Pôle de kinésithérapie

CLINIQUE TRÉNEL

Clinique : 0826 28 72 72
Radiologie : 04 74 53 75 00
Scanner/IRM : 04 74 53 75 75

BIENVENUE

• **Cyrielle Brethiot,** photographe**,** vous accueille sur rendez-vous **du lundi au samedi de 10 heures à 17 heures.**
Contact : 06 65 07 21 42
101 rue Cochard à 69560 Sainte-Colombe

BOUCHERIE : TRANSMISSION RÉUSSIE

Afin de créer une ouverture de la rue du Salin directement sur la RD 386 pour améliorer la sécurité des piétons et véhicules, la commune a acquis un ensemble immobilier dans lequel est installé notre boucherie. L'immeuble comportant le commerce et les deux logements est conservé dans ce projet *(nous évoquerons cela dans un prochain numéro)*.
Par cette acquisition immobilière, la commune est devenue propriétaire des murs et du fonds de commerce.
M. et Mme Gailleton, artisans reconnus de leur clientèle sur les deux rives du Rhône ont dû cesser leur activité en décembre 2017 pour raison personnelle.
Aussitôt, afin de conserver un commerce traditionnel de qualité, André Masse et Jean Fourdan ont contacté directement le syndicat des Bouchers du Rhône. En quelques semaines, un candidat sérieux et expérimenté a été sélectionné par le syndicat et M. Amaury Smet.
Afin de devenir propriétaire du fonds de commerce, notre nouveau boucher a entrepris les nombreuses démarches nécessaires, efficacement assisté.

Nicolas Albanez devrait ouvrir la boucherie dès début juillet 2017. Après 3 ans d'apprentissage et 7 années d'expérience, ce professionnel aguerri est déjà soutenu, aidé et conseillé régulièrement par M. Gailleton *(son prédécesseur)*.
Dans le même esprit, Nicolas Albanez proposera de la viande de 1er choix : bœuf, veau, agneau, porc, volaille, abats. Son offre sera complétée par de la charcuterie.
L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et pleine réussite.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès de **M. Alain Gaget** le 5 juin 2017. A ses trois enfants Cécile, Cyril et Nicolas et toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

A l'aube de ses 97 ans **Mme Odile Caillot** née Arsal s'est éteinte le 12 avril 2017.
Elle était l'épouse de M. Etienne Caillot, décédé en 1999, ancien Président de la Société Saint Vincent, fonction qu'il occupa

NÉCROLOGIE *(suite)*

pendant 20 ans. Deux enfants sont nés de cette union. A ses enfants et toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le 21 février 2017 disparaissait **M. Henry Vanaudenhove** à l'âge de 89 ans.
Né le 21 janvier 1928 à Sainte-Colombe de l'union de son père Belge et de sa mère viennoise, il vécut onze ans en Belgique où il fera toutes ses études et l'armée dans ce pays. Après l'invasion allemande, il revint en France où il se maria le 25 juillet 1951. De cette union sont nés 7 enfants dont un de ses fils Bernard Vanaudenhove est Commandant du corps des sapeurs-pompiers de Sainte-Colombe. Il a travaillé au sein de l'usine Pascal Valluit puis à l'usine Calor où il termina sa carrière en qualité de Responsable d'atelier fin décembre 1984. Son épouse est décédée en 1996 à l'âge de 70 ans. Ses 15 petits-enfants et ses 12 arrières petits enfants étaient sa joie de vivre. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute la famille.

MISSION LOCALE RHÔNE SUD (MIFIVA)

La Mission Locale couvre le territoire Rhône Sud dont celui de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. Entièrement gratuite car financée par l'Etat, la Région, la CCRC et les communes, **son objectif est d'accompagner dans leur insertion professionnelle et sociale, les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire. Maud Sabot, votre conseillère** vous accueille sur rendez-vous à Sainte-Colombe et sans rendez-vous les jeudis matin (de 9 h à 10 h 30) à Condrieu. Son rôle est d'aider à l'élaboration de projets professionnels, des parcours de formation, d'accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi en les mettant en relation avec des entreprises et en assurant la formation aux techniques de recherche d'emploi : rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, et organisation de périodes d'immersion en entreprise.
Depuis septembre 2016, s'est mis en place un nouveau dispositif porté par la Mission Locale : la Garantie Jeunes
◗ **La Garantie Jeunes, qu'est-ce que c'est ?**
La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place par l'Etat grâce à des cofinancements européens et dont la gestion est confiée aux Missions Locales. Il s'agit de donner aux jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi, le tout accompagné d'une aide financière. Pour cela, les jeunes doivent être motivés et prêts à s'engager pendant un an pour leur insertion professionnelle.
◗ **Pour qui ?** Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation, sans soutien familial, sous condition de ressource ◗ **Pour quel objectif ?** Accéder à l'emploi et à la formation et accéder à l'autonomie sociale
◗ **Comment cela fonctionne ?**

Avec un suivi Mission Locale
➜ Accompagnement collectif intensif pendant 4 semaines **+**
➜ Accompagnement personnalisé durant 1 an **+**
➜ Mise en situation professionnelle **+**
➜ Accompagnement global (logement, mobilité, santé, etc…) **+**
➜ Allocation mensuelle de 461.72€ maximum
= Signature d'un contrat avec la Mission Locale

Mission Locale Rhône Sud : Antenne CCRC : 04 74 56 89 46 ou maud.sabot@mifiva.com - Plus d'infos sur http://www.mifiva.com

Équipements et mobilier urbain

Les évolutions de la vie et celles du comportement citadin nous incitent à modifier, renforcer, voire remplacer certains équipements et mobiliers urbains.

Pour les équipements

Sur le quai, à proximité de Robin, sur la place Aristide Briand, nous installerons quatre poubelles de tri et des cendriers sur pieds.

De même, dans le centre de la commune, ces mêmes cendriers seront installés.

Des arceaux pour attacher les vélos vont être posés vers la poste, au centre de la commune, sur le quai et la place Aristide Briand : cela permettra aussi aux touristes de la Via Rhôna (de plus en plus nombreux) de séjourner dans notre commune.

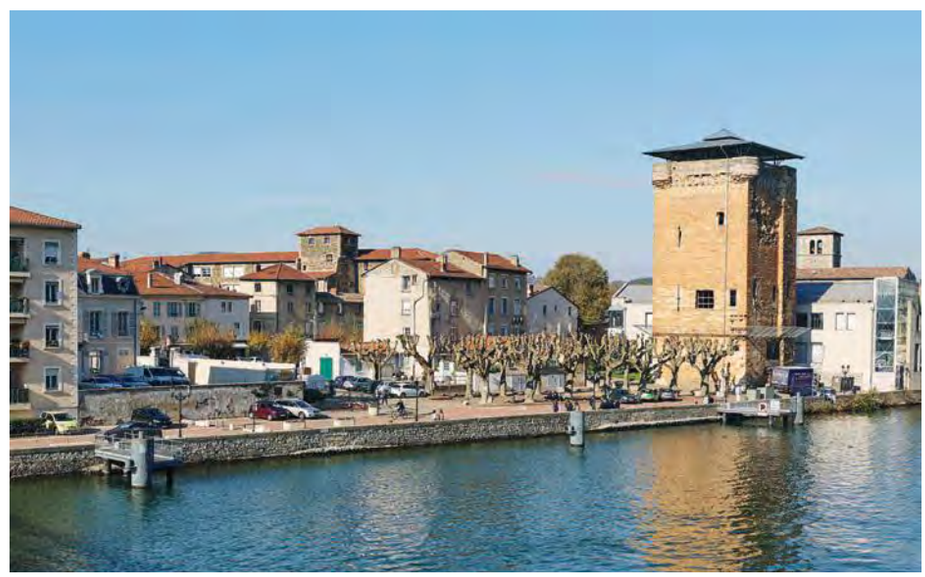

Pour le mobilier

De nouveaux bancs vont être disposés sur le quai d'Herbouville au bout de la promenade.

Certains bancs endommagés vont être réparés par notre équipe technique.

Enfin, un projet d'amélioration des espaces verts en pied de la Tour des Valois *(côté Rhône et côté Verrière)* est à l'étude. Plus de précisions vous seront transmises dans notre prochaine édition d'automne.

Rappel déchèterie

Les déchèteries sont accessibles à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, sur présentation d'une carte d'accès.

Vous n'avez pas de carte d'accès ?
N'hésitez pas à appeler le :

N°Vert 0 800 803 904

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Déchèterie d'Ampuis
Horaires d'ouverture

- Du mardi au vendredi : 14h - 18h30.
- Lundi et samedi : 8h30 - 12h et 14h - 18h30.
- Fermée uniquement les

Déchèterie d'Ampuis
Verenay, rue du Stade
69420 AMPUIS

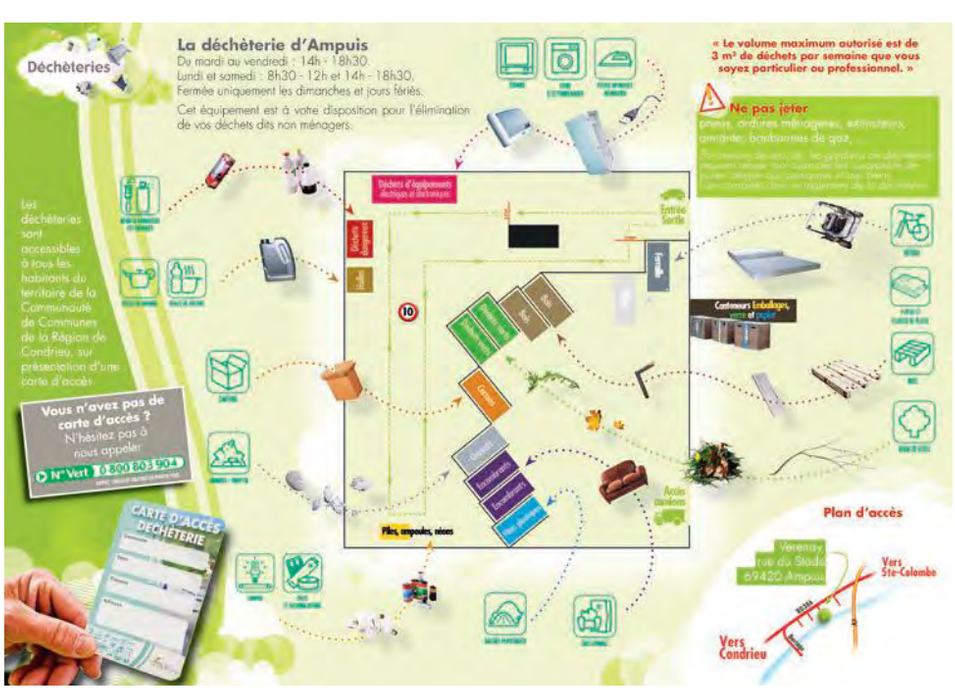

PLAN CANICULE 2017

Dans le cas d'un déclenchement par le Préfet du Rhône du Plan d'alerte et d'urgence Départemental (plan canicule), les personnes âgées ou fragilisées peuvent s'inscrire sur le registre nominatif de la commune afin de bénéficier des mesures mises en place en cas de forte chaleur.
Cette demande peut être faite en appelant la mairie au 04 37 02 23 15 ou par tout moyen à votre convenance.

En cas de déclenchement, **à partir du 1er juillet vous pourrez venir vous rafraîchir dans le salle climatisée des Orchidées RD 386** où un espace d'accueil sera mis à votre disposition.

Ces options ne remplacent pas la nécessaire vigilance que chacun doit avoir en cas de forte chaleur.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette opération, mise en place par la mairie avec le concours de la police municipale et de la gendarmerie, consiste à surveiller de manière quotidienne les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année en cas d'absence ou d'hospitalisation.
Ce service est proposé également aux commerces et aux entreprises pendant leurs périodes de fermeture.
Ce service est confidentiel et gratuit.

Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter en Mairie au service de police municipale 04 37 02 23 17 ou à la gendarmerie d'Ampuis 04 74 56 10 26.

ÉCOLE, INSCRIPTIONS… N'ATTENDEZ PAS LA RENTRÉE !

Dès aujourd'hui, pensez à inscrire vos enfants à l'école de Sainte-Colombe. La directrice et son Équipe Pédagogique sont prêtes à vous accueillir et vous renseigner. Ne tardez pas…
Pour les contacter :
Tél. mairie : 04 37 02 23 10
Tél. école : 04 37 02 23 16
Adresse mail école : ce.0693154d@ac-lyon.fr

FEU D'ARTIFICE 2017

Il sera tiré le 14 juillet vers 22 h 30 depuis la passerelle, sous réserve des conditions météorologiques, notamment de la vitesse du vent. La passerelle sera fermée à partir de 9 h le matin du 14 juillet.

Atelier théâtre de l'Institution Robin

" Réveillon au poste " tel était le titre de la pièce proposée aux " seniors " de la commune, le 18 mai dernier.

Une cinquantaine de personnes ont pu apprécier le travail réalisé par l'atelier théâtre de l'Institution Robin animé par Madame Insardi.

Une dizaine de comédiens en herbe, élèves des classes seconde et première, ont mené avec brio cette comédie pleine de rebondissements et de quiproquos.

Très applaudie par un auditoire conquis, cette après-midi théâtrale s'est terminée par des échanges autour du traditionnel goûter.

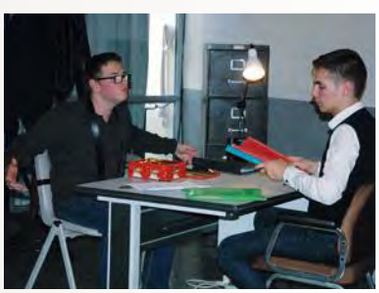

Le coin des travaux

Deux très gros chantiers sont maintenant en cours dans notre commune : l'aménagement des Petits Jardins qui vont accueillir le centre de secours des sapeurs pompiers et celui du Fousso où va être construite la résidence le Parc aux Colombes.

• LE CHANTIER D'AMÉNAGEMENT DES PETITS JARDINS

Rappel : le terrain des Petits Jardins a fait l'objet d'une opération de fouilles préventives au deuxième semestre 2016 pour rechercher d'éventuels vestiges gallo-romains. Cette opération, financée par la commune, a couté 120.000 euros et a permis de répertorier les vestiges à protéger lors des travaux de pose en profondeurs des divers réseaux.
En janvier 2017, le terrain a été dégagé des végétaux, puis nivelé et modelé pour protéger les vestiges tout en tenant compte des contraintes que représentent l'implantation du centre de secours du SDMIS et la desserte des immeubles d'habitation collectifs et individuels qui y seront ensuite construits.

Dans un second temps, l'assise de la future voirie a été réalisée et les éléments de viabilisation mis en place : canalisations d'évacuation des eaux usées et pluviales, canalisations d'amenée d'eau et de gaz, mise en place des fourreaux destinés à recevoir les câbles acheminant l'électricité et les télécommunications. Conformément à la loi sur l'Eau, un espace de collecte et de stockage des eaux pluviales a été aménagé.
Plusieurs centaines de mètres cube de bonne terre arable ont été stockés dans l'attente de leur usage dans ce nouveau quartier.

Les différentes parcelles sont désormais viabilisées et les travaux de construction du centre de secours devraient pouvoir commencer rapidement.

• LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DU PARC AUX COLOMBES

Il a commencé au mois de mars 2017 : les derniers bâtiments encore debout ont été rasés pour permettre de disposer de l'ensemble de l'espace à aménager.
La deuxième étape, qui devrait durer jusqu'en septembre, consiste à fouiller entièrement l'ensemble de la parcelle du Fousso, la résidence devant être construite sur deux étages de parking souterrain, dont un niveau appartiendra à la commune.
La recherche de vestiges datant de l'époque romaine a été entreprise par la société Archéodunum, agréée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), société qui a déjà procédé aux fouilles préventives de la parcelle des Petits Jardins (cf. supra).

Quartier des Petits Jardins : création des réseaux (secs et humides) et voiries

Sans surprise, les archéologues ont commencé à dégager des vestiges, notamment une nécropole gallo-romaine du 5e siècle, des habitations, des commerces et aussi une grande place publique entourée par plusieurs portiques. Cette place bordait des thermes situés à l'emplacement actuel du rond-point avec la rue Trénel et qui se prolongeaient jusqu'au Rhône. Les travaux de fouille devraient durer jusqu'en septembre.

Des journées " PORTES OUVERTES " du chantier de fouilles auront lieu à partir de mi-juin pour des groupes d'une trentaine de personnes : il faudra se présenter à l'accueil du musée de Saint-Romain-en-Gal pour y participer. Des visites pourraient aussi être organisées tous les jeudis soir jusqu'en septembre.

Quartier du Fousso : extraction de vestiges avant construction du Parc aux Colombes

Comptes Administratifs 2016

CA GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

ANNÉE DE CONFIRMATION

La décroissance des dotations financières de l'Etat et l'augmentation de ses prélèvements envers certaines collectivités territoriale continuent, alors que l'Etat les incite à relancer leurs investissements… Dans ce contexte pour le moins paradoxal, l'année 2016 a été toutefois clôturée par des excédents, notamment à

• Fonctionnement
Les dépenses réelles sont stables malgré les effets de la réforme fiscale. Après 22 années de stabilité, les taux d'imposition *(que la commune gère et vote directement)* restent identiques pour stabiliser la participation des contribuables contrairement à d'autres communes ou communautés d'agglomération.

• Investissement
Les dépenses réelles sont constituées de l'achèvement de travaux des dernières études préparatoires notamment pour le futur Centre de Secours, les futurs réseaux et voiries du quartier " Fousso - Petits Jardins ".

• CA d'aides sociales (CCAS)
Les aides sociales dont l'Etat avait décentralisé la gestion au Conseil général sont toujours financées par les impôts de l'Etat et du nouveau Conseil Départemental.
En complémentarité et grâce à sa proximité, la commune verse les aides de premier secours grâce au budget du CCAS dont les recettes sont issues de la subvention de la Commune et des dons de citoyen(e)s. Le CA 2016 s'élève à 57 099 €.

• CA d'assainissement
En conformité avec les directives européennes, la réhabilitation de l'ensemble du réseau de Sainte-Colombe en « séparatif » *(collecteur séparant les eaux usées des eaux pluviales)* continue. La 3ème tranche des travaux partiellement auto finançables *(impasse des Balmes, avenue Nivaggioli)* a été réalisée en 2016. Le compte d'exploitation est clôturé à 171 157 € et en investissement à 395 682 €. A court et moyen terme, les recettes d'exploitation doivent évoluer pour permettre la pérennité de financement des travaux liés aux réglementations évolutives, particulièrement celles du SYSTEPUR *(station d'épuration)*. Au plus tard en 2020 selon la loi NOTRe, cette compétence sera intercommunautaire.

Ces trois comptes administratifs ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

• CA Syndicat des eaux Sainte-Colombe / St-Romain-en-Gal
La réalisation de nouveaux réseaux s'intègre dans les travaux d'urbanisme et de voiries des deux communes pour la qualité de l'eau potable. Cela conforte le haut niveau de rendement de ce réseau. La facturation de l'eau (hors part " assainissement ") est stable.
Le CA 2016 s'élève à :
exploitation – 223 273 € / investissement – 624 327 €.

CA 2016 • FONCTIONNEMENT - Dépenses

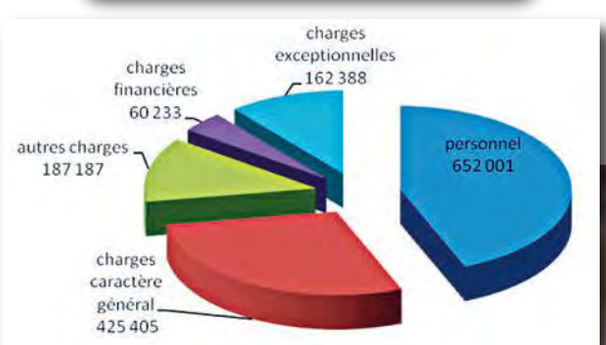

CA 2016 • FONCTIONNEMENT - Recettes

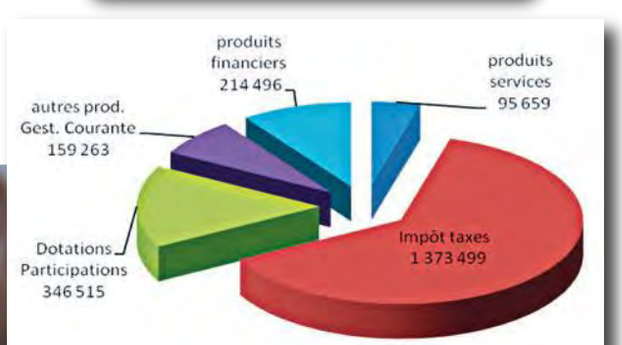

CA 2016 • INVESTISSEMENT - Dépenses

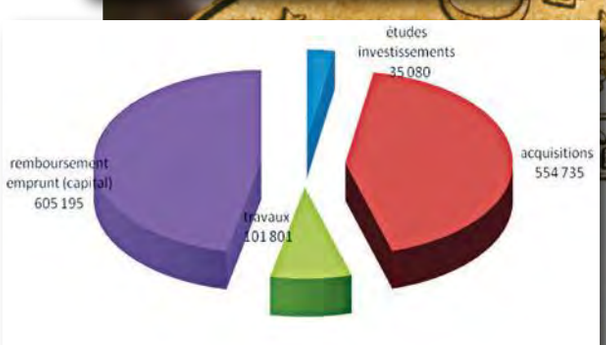

CA 2016 • INVESTISSEMENT - Recettes

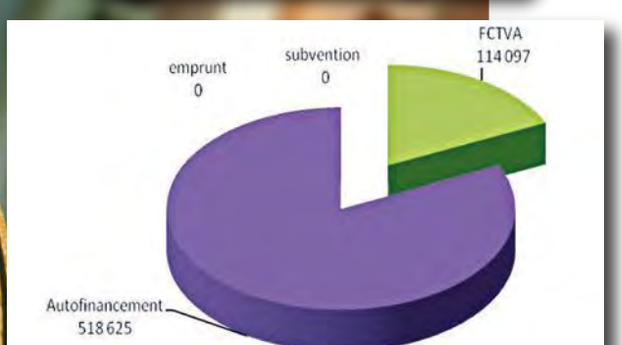

Budgets 2017

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

Le budget 2016 confirme la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Comme expliqué pour le CA 2015, l'utilisation des autofinancements garantit la maîtrise de notre fiscalité, ce malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat. Ces faits sont intégrés depuis ces dernières années dans notre gestion communale. Sans emprunt en 2016, nous avons augmenté cette capacité de 605 195 €. L'emprunt budgétisé cette année sera négocié remboursable par anticipation.

Budget 2017 • FONCTIONNEMENT - Dépenses

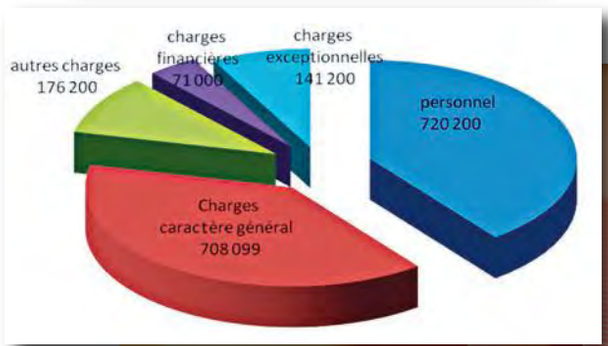

Budget 2017 • FONCTIONNEMENT - Recettes

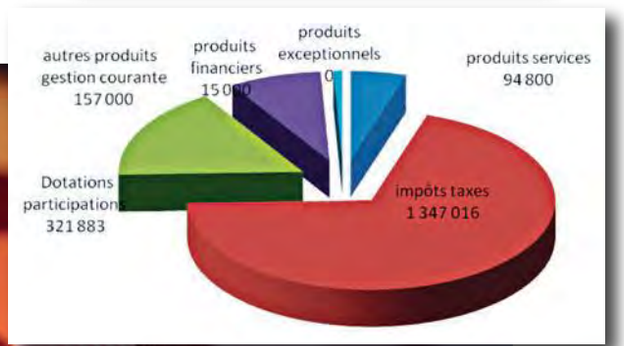

Budget 2017• INVESTISSEMENT - Dépenses

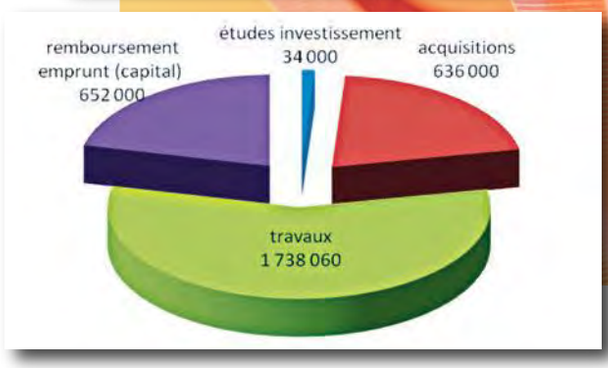

Budget 2017 • INVESTISSEMENT - Recettes

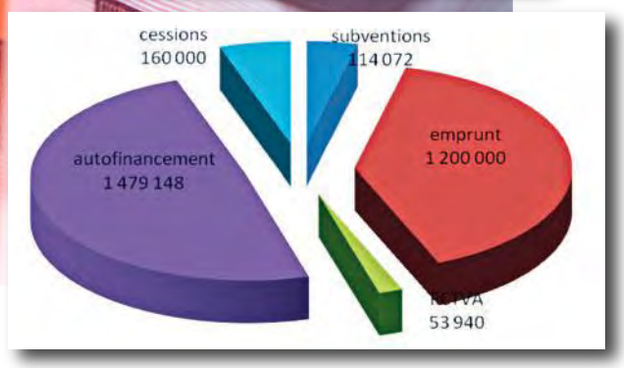

• Budget d'aides sociales (CCAS)
Le budget 2017 s'élève à 66 132 €.

• Budget assainissement
L'inflation du budget du SYSTEPUR provoque directement le nôtre et confirme la nécessaire évolution des recettes d'exploitation annoncée en permanence dans nos bulletins depuis 2013. Le budget d'exploitation 2017 s'élève à 163 374,25 € et celui d'investissement à 497 266,82 €, notamment pour achever la 3ème et dernière tranche des travaux *(montées des Missionnaires et des Jacquetières).*

Ces trois budgets ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

• Budget du Syndicat des eaux Sainte-Colombe /Saint-Romain
Le budget d'exploitation 2017 s'élève à 231 179 € et celui d'investissement à 943 053 €.

Jean Fourdan, Maire Adjoint Communication, Culture, Economie, Finances

Endettement au 31 décembre 2016

Les ratios financiers classiques " épargne brute et nette ", " autofinancement ", " fonds de roulement " et " capacité d'emprunt " constituent notamment les éléments nécessaires au pilotage de l'endettement que les réserves pour autofinancement compensent. La capacité de désendettement de notre commune est stabilisée à la moyenne annuelle de 600 000 €.
Les acquisitions garantissant un futur urbanisme moderne et de qualité se réalisent. Le patrimoine collectif pour l'intérêt communal (fonciers, locaux administratifs, techniques, associatifs, voiries, réseaux et logements sociaux notamment) et son niveau de qualité progressent.

Pour cette première, plus de 1 000 visiteurs ont apprécié les œuvres tant classiques qu'insolites.

Les Passerelles culturelles
Biennale de Sculpture

Un nouvel évènement s'inscrit en 2017 dans le cadre culturel de Sainte-Colombe : la Biennale de Sculpture. C'est à l'initiative de l'association Azoth, qui a pour vocation de promouvoir les artistes et leurs œuvres par le biais d'expositions, qu'a eu lieu la première Biennale de Sculpture à Sainte-Colombe et qui a connu un réel succès auprès du public grâce au talent des artistes et aux œuvres d'exception. Ne manquez pas le prochain rendez-vous en 2019.

La première Biennale de Sculpture s'est déroulée du 4 au 12 mars 2017 au Belvédère de la Verrière des Cordeliers.

M. André Masse, Maire de Sainte-Colombe

Les artistes sculpteurs réunis à Sainte-Colombe pour la première Biennale de Sculpture

Organisée par Joss'M, Bruno Pilloix et l'association Azoth, cet événement fut une belle réussite. Plus de 1000 personnes sont venues admirer, flâner, envelopper du regard et rêver autour des 170 sculptures que les artistes avaient déposées dans de petits îlots de part et d'autre de deux allées sinueuses.

Seize univers oniriques dans lesquels on se promenait à loisir et où les œuvres nous dévoilaient comment la matière prenait vie, comment l'esprit pouvait s'envoler dans l'émotion et l'imaginaire pour survoler les fines dentelles de pierre de **Gilbert Frizon**, une liseuse installée nonchalemment sur un banc suspendu dans le vide de **Gérard Bresson**, des oiseaux magiques contemplant leurs amis poissons autour d'un étang de **Georges Bellut**, hésiter à ouvrir ou pas le couvercle de la boîte de Pandore de **Jean-Jacques Warms**, entendre les notes d'une flûtiste en robe de bronze bleu de **Marc Roure**, ou se laisser guider vers le ciel en accrochant l'œil au calcaire bleu de Belgique de **Simon Borne**, en jouant avec les formes informes et incroyablement finement peintes de **Hervé Tharel**, retenant instinctivement les silhouettes fragiles sur le point de vaciller de **Gérard Tivert**, ou même chercher à déboulonner les boulons de la louve-garelle improbable de **Jean-Paul Jullian**, ou accrocher son regard sur les traits de musiciens minimalistes de bronze de **Jean-Marie Delvert**, ou caresser de la main la douceur des bébés de marbre endormis de **Bruno Pilloix**, ou de chercher la lumière dans les mystérieux puits de **Jean-Marie Leleu**, et même de s'entretenir avec les visages ou personnages de bois abstraits mais bien vivants de **Pierre Salvi**, croiser le regard bouleversant de **Dolorosa de Joss'M** ou tourner autour d'un alien de **Thierry Guillaume**, et enfin se retrouver en pays massaï avec guerriers et oiseaux surprenants de métal et de bronze de **Robert Jayet**.

Sculptures tant classiques qu'insolites…

Chacune de ces 170 sculptures invitait au rêve et « *… Seul un art authentique, par la force du choc esthétique produit, peut traduire et " communiquer " le subtil contenu d'une pensée que les mots ne sauraient exprimer.* » *(Kupka 1972)*. Il y a quelque chose qui change quand l'esprit contemple. C'est ce qui a fait la force et le succès de cette exposition que tout le monde souhaite renouveler dans deux ans. Bravo à tous ces talents.

Plus de 1000 visiteurs à la Verrière des Cordeliers

Les Passerelles culturelles Soirées Théâtre, Jazz…

L'AMOUR SUR UN PLATEAU

• **Le vendredi 24 mars 2017, La Valoisienne** a reçu l'Amicale de Loire-sur-Rhône, dans une pièce écrite par Isabelle Mergault, **" L'AMOUR SUR UN PLATEAU "** .
Cette comédie hilarante, spectacle de Théâtre de boulevard, a conquis les nombreux spectateurs venus se divertir à La Verrière des Cordeliers.

Résumé de l'intrigue : Jean-Louis et Caroline Martin tiennent une maison d'hôtes dans la Creuse.
Le couple ne va pas bien et une pensionnaire de l'auberge, Martha, téléphone à une amie productrice de l'émission de télé-réalité qui doit " raccorder les couples en perdition ".
Les jours suivants, la maison d'hôtes se transforme en véritable plateau de télévision : rires, rebondissements,

émotions, pour la plus grande joie… des spectateurs.

Mise en scène par Eliane Derobert, Présidente de l'Association, ce spectacle a été interprêté par Pascale Bourit, David Jouve, Nathalie Cholley, Justine Marlier, Fabien Paret et Damien Forfait ; ils furent applaudis très chaleureusement.
Contact : 06 12 43 42 86
la.valoisienne@orange.fr

(Publicité)

La Colombine
18 rue du 11 novembre
69560 Ste-Colombe
R.C.S LYON 413 279 019

Location d'appartements meublés
à la semaine ou au mois

Studio 2 personnes ~ T2 pour 2 ou 4 personnes

réservation ou renseignement au
06.84.93.68.09 lacolombine@outlook.fr

Maisons fleuries - Les mains vertes récompensées

Dans notre commune le fleurissement des balcons, fenêtres, cours ou maisons est devenu une tradition que la municipalité souhaite préserver et encourager.

Bien que le classement soit toujours très attendu, l'amour de la nature, le plaisir d'améliorer l'environnement quotidien et le cadre de vie restent les sources de motivation des participants.
La remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée le mercredi 10 mai 2017 en fin d'après-midi à la Verrière des Cordeliers.
Après avoir été félicités et remerciés chaleureusement, la mobilisation et l'engagement citoyen des participants ont été salués. Ils contribuent à embellir la commune en complément du travail effectué par les services techniques de la commune.
Catherine Jeantroux, Nadine Euksuzian, Jean-Pierre Malsert et Guy Vachon, membres du jury, ont ensuite remis les récompenses à chaque participant. Le palmarès ci-dessous atteste de cette importante participation et de la qualité des réalisations.

Encore un grand merci à vous qui contribuez à l'embellissement de notre commune pour le plaisir de tous !

Les lauréats

Dans la catégorie " Cours "

- 1/ Georges Satre
- 2/ Pierre-Jean Carret
- 3/ Maryse Redahi

Dans la catégorie " Maisons "

- 1/ Jean-Claude Vernay
- 2/ Dominique Laurent
- 3/ ex-aequo Jocelyne Cote et Andrée Nicollet

Dans la catégorie " Balcons "

- 1/ ex-aequo Mylène Brat et Mme Robin
- 2/ Danielle De Zordi
- 3/ Myriam Sement

Dans la catégorie " Fenêtres "

- 1/ Noëlle Bonas
- 2/ ex-aequo Daniel Jourdan et Janine Bonnet
- 3/ Benjamin Briois

Fleurissement de Sainte-Colombe - Merci de vous inscrire en retournant le bulletin ci-dessous avant le 27 juin 2017 en mairie

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Étage N° : ..... **Nombre de fenêtres :** .....

❒ **immeuble** ❒ **balcon** ❒ **fenêtre** ❒ **maison individuelle** ❒ **cour**

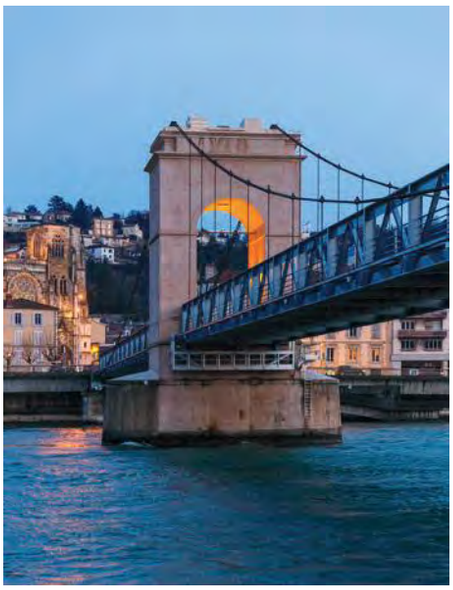

SAINTE-COLOMBE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ SUR LES DEUX RIVES DU RHÔNE

Dans notre édition de mai 2016, nous vous avions informé des modifications d'organisations territoriales induites par la loi « NOTRe » *(Nouvelle Organisation Territoriale de la République)*.
Les précédentes lois n'établissaient pas cette feuille de route pour les communautés. La diminution des dotations de l'État et la recherche d'économies d'échelle qu'elle impose, le transfert de nouvelles compétences complexes comme l'assainissement, le développement économique ou encore demain l'adduction d'eau potable, le développement des métropoles, rendent obligatoires le regroupement des intercommunalités de taille modeste.

De plus, les arcanes administratives des limites départementales s'atténuent et permettent enfin de rassembler des collectivités locales d'un même "bassin de vie" sur plusieurs départements.
En cohérence avec ces orientations et ces constats, la communauté d'Agglomération " Vienne Agglo " et la communauté de communes de la région de Condrieu " CCRC " ont entrepris une démarche pour la création d'une nouvelle communauté d'agglomération.

" Vienne Agglo " rassemble **19 communes, la " CCRC "** est composée de **11 communes.**

Les DÉCLARATIONS D'INTENTION

Dès octobre 2015, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale *(S.D.C.I.)* avait prescrit la fusion entre ViennAgglo et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. A cette période, la prescription de fusion n'avait pas abouti faute de maturité.

Dès 2015, notre commune et trois communes de la CCRC ont engagé activement une première action en vue d'un rapprochement entre Communautés de notre bassin de vie. Pour dix communes, un recensement des bases et produits fiscaux de chaque commune a été réalisé avec une simulation de leur modification en cas de rapprochement avec " Vienne Agglo ". Cette analyse intégrait les éléments du recensement des compétences pratiquées par ces deux communautés.
Ensuite, le conseil de la CCRC a engagé un bureau d'études pour accompagner sa réflexion vers le rapprochement avec différentes communautés (Saint-Etienne Métropole, La Communauté des Monts du Pilat, la COPAMO, la communauté du Pays Roussillonnais et Vienne Agglo). Deux n'ont pas souhaité rencontrer la CCRC, deux autres n'ont pas exprimé le désir de se rassembler avec une autre communauté et Vienne Agglo a exprimé son intérêt à se réunir avec la CCRC.

En plus des échanges internes à la CCRC, de nombreux échanges entre VienAgglo et la CCRC ont eu lieu ces derniers mois lors desquels nous avons appris à nous connaître.
Ceux-ci se sont déroulés dans la discrétion jusqu'à aboutir à l'annonce officielle récente de notre volonté de nous unir.

A la suite de nombreuses rencontres, fin mars 2017, dix communes ont délibéré pour la création d'une nouvelle communauté d'agglomération sur les deux rives du Rhône dès janvier 2018. Ces délibérations ont été transmises à monsieur le Préfet du Rhône. Désormais la procédure légale est engagée.
Le conseil communautaire de Vienn-Agglo a quant à lui délibéré dans le même sens le 29 mars 2017 et acté la maturité du projet entre les deux territoires dont le calendrier de fusion est aujourd'hui arrêté.

La PROCÉDURE et l'échéancier prévisionnel

Avril 2017

A réception des délibérations communales, le Préfet du Rhône a un délai de deux mois pour refuser ou accepter le projet de création envisagé. De même, celui de l'Isère se prononcera sur la délibération de Vienne Agglo qui déclare aussi le même projet de création (même délai). Ce projet de périmètre concernant deux départements, le préfet de Région validera la proposition de décision de ses deux collaborateurs.

Juin 2017

Un arrêté préfectoral (dressant la liste des EPCI intéressés et fixant la catégorie du nouvel EPCI envisagé) sera notifié.
• un accord des communes membres de chaque EPCI sera nécessaire à la majorité qualifiée + 1/3 des conseils municipaux de chaque EPCI
• un avis sera demandé aux EPCI dont la fusion est envisagée
Les réponses sont attendues dans un délai de trois mois.

Septembre 2017

Ensuite, la CDCI est obligatoirement consultée et devra répondre dans un délai de 2 mois

au plus tard Nov. 2017

A l'issue de ces étapes, le Préfet rédigera un arrêté préfectoral de fusion.
En parallèle à ce calendrier, les mois qui viennent vont être consacrés de manière officielle et transparente à la constitution de notre nouvelle communauté d'agglomération qui comptera, avec la commune de Meyssiez, près de 90 000 habitants et 30 communes.

Quelles sont et seront les COMPÉTENCES de cette nouvelle communauté (E.P.C.I.) ?

Dès 2018, le nouvel E.P.C.I. disposera de l'ensemble des compétences suivantes :

- Économie / Agriculture / Tourisme
- Transports urbains, scolaires et à la demande
- Environnement-gestion des déchets
- Voirie communautaire
- Assainissement collectif/non collectif

- Gestion des rivières
- Habitat / instruction droit des sols
- Infrastructures et PDU
- Petite enfance/Jeunesse/Téléalarme

- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace
- Haut débit Tepos
- Nature / santé / biodiversité

En 2020…

En 2020, la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) obligera de nouvelles compétences aux collectivités territoriales et modifiera le découpage des intercommunalités en France.
Dans ce cadre, l'Etat demande aux territoires de se regrouper afin de leur transférer des compétences qui nécessitent une taille suffisante. **Ces fusions permettent de réaliser des économies d'échelle, mais aussi de faire face à la baisse des dotations de l'Etat.**
En 2020, il s'agira de porter ces compétences partagées (notamment eau, assainissement, gestion des déchets).

QU'APPORTE CETTE CRÉATION ?

Pour presque 90 000 habitants, une nouvelle communauté d'agglomération sera riche de nombreux atouts :

- ➜ La création d'un territoire cohérent
- ➜ Un territoire fort face aux défis d'aujourd'hui et de demain
- ➜ Un territoire attractif
- ➜ Un territoire dynamique : offre économique et touristique diversifiées et complémentaires.
- ➜ Le nouveau territoire aura la bonne dimension pour contractualiser avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements du Rhône et de l'Isère, en particulier dans les domaines des infrastructures, du très haut débit, de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'accessibilité aux services publics, etc.

Une réponse aux défis de demain

La nouvelle intercommunalité regroupée sera plus forte et aura la taille requise pour porter des compétences complexes :

- ➜ une bonne capacité d'action en investissement pour développer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants.
- ➜ une taille humaine à contrario des extra-urbains des métropoles. Les " petites " communes pourront se faire entendre et trouver leur place.
- ➜ une présence aux débats et de fait une juste réponse aux enjeux urbains et ruraux.
- ➜ une ingénierie de services solides pour accompagner au mieux les habitants et communes.

Quelle FISCALITE pour financer ce projet ?

La fusion aura des incidences fiscales faibles :
Le nouvel EPCI sera une communauté d'agglomération à fiscalité professionnelle unifiée (fiscalité mixte).

Le nouvel E.P.C.I. percevra :

- Des produits des ménages (TH, FB, FnB).

- Des produits économiques (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, TaFnB).

- Les compensations DCRTP, FNGIR issues de la réforme de la TP.

Comme indiqué ci-dessus *(cf § Les DÉCLARATIONS D'INTENTION)*, les premières simulations montrent qu'il ne devrait pas y avoir d'évolutions importantes tant les niveaux de fiscalité qui sont proches, à l'exception de la TEOM *(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)* qui devrait augmenter pour la région de Condrieu.

2018 – L'année des derniers RÉGLAGES

Une nouvelle identité devra être décidée par le conseil communautaire de cette nouvelle communauté composée de 30 communes et 80 000 habitants.
Comme dans tout type de projet de cette nature, la pratique coordonnées de ces compétences nécessitera quelques ajustements.

2019, sera l'année de RÉFÉRENCE pour évaluer la pertinence de nos choix et de notre nouvelle organisation.

EN CONCLUSION

Cette addition de compétences, de moyens humains, techniques et financiers devrait améliorer la vie quotidienne de la population en termes d'emplois, de déplacement, d'infrastructure, de santé et de services à la population.
Une vigilance : conserver en proximité les services qui le nécessitent.
C'est donc une bonne nouvelle pour notre territoire et pour nos habitants des deux rives du Rhône.

Jean Fourdan, Maire-adjoint

CARTE D'IDENTITÉ DU NOUVEAU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV), créée en 2002, rassemble
69 400 habitants
sur le territoire de
18 communes,
17 en Isère,
une dans le Rhône.

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu (C.C.R.C.), créée en 1995, est composée de
11 communes du Rhône
et regroupe près de
18 000 habitants.

Les Passerelles Internationales
Comité de Jumelage de Sainte-Colombe

LA GASTRONOMIE ITALIENNE PAR RÉGION

La région de Ligurie

Elle s'étend en arc de cercle entre la France et la Toscane, Gênes en est la capitale et le 1er port italien, le climat y est doux avec de belles plages, on l'appelle la Riviera italienne. La région abrite des petits villages typiques dans la région des « *Cinque Terre* » Les Cinq Terres. Sur le plan gastronomique la Ligurie profite de sa situation géographique et propose une cuisine aux saveurs simples et naturelles à base de poissons (anchois, morue) sans matière grasse animale et sans viande de porc.
C'est une cuisine riche en plantes aromatiques dont la plus célèbre est le basilic, avec laquelle on fait le fameux Pesto Genovese, on y cuisine également beaucoup de légumes, de champignons et de pâtes *(Trofie)* ainsi que la fameuse Focaccia.

Nadine Euksuzian,
Présidente du Comité de Jumelage

Village de Riomaggiore
" Les Cinq Terres "

N'oubliez pas
qu'il est temps
d'adhérer au
Comité de Jumelage pour
la modique
somme de 10 euros.
Contactez-nous !

Nadine EUKSUZIAN
07 83 97 50 48
nadine.euksuzian@cegetel.net

www.comune.rudiano.bs.it
www.ste-colombe.fr

Aujourd'hui la vraie recette du « PESTO GENOVESE »

Avant toute chose, si vous achetez du Pesto en pot vérifiez l'étiquetage, si vous voyez écrit « Pesto alla Genovese » méfiez vous achetez plutôt « Pesto Genovese » gage d'un pesto fait avec les sept ingrédients d'origine.

(Ingrédients pour 6 personnes)

- 50 g de basilic à petites feuilles
- 1/2 verre d'huile d'olive
- 4 c. à s. de Parmesan
- 2 c. à s. de Pecorino sarde
- 2 gousses d'ail
- 1 c. à s. de pignons de pins
- quelques grains de gros sel

PRÉPARATION

Dans un mortier mettre l'ail et quelques grains de sel,
obtenez une pâte crémeuse ajoutez une poignée de pignon,
le basilic et tournez doucement le pilon,
une fois les feuilles écrasées ajoutez les fromages et l'huile d'olive doucement.
Consommez le pesto dans des pâtes
(dilué avec un peu d'eau de cuisson des pâtes),
en accompagnement de viandes ou dans une soupe de légumes.
Buon appetito !

FNACA Sainte-Colombe • Saint-Romain-en-Gal

Nous avons dignement commémoré le 55e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre en Algérie dans nos deux communes, en présence des Maires et des membres de leurs Conseils Municipaux, des JSP de Vienne, des Sapeurs Pompiers de Sainte-Colombe, d'une délégation de l'amicale des parachutistes, entourés d'une foule nombreuse.

Cérémonie du 19 Mars 2017

Pour l'histoire malheureusement, ce cessez-le-feu n'a pas été respecté par certains des deux camps, ce qui fit encore de nombreuses victimes surtout parmi les civils. Nous avons aussi une pensée pour les harkis désarmés et abandonnés, beaucoup furent assassinés par le FLN.
Le matin, une délégation s'est rendue au mémorial des morts en AFN à Bron où figurent 412 noms de garçons du Rhône tombés durant cette guerre qui a duré plus de 7 ans et mobilisé plus de 2 millions d'hommes dont la plupart étaient appelés et rappelés pour une durée moyenne de 27 à 30 mois ! avec l'équivalant de 6 € / mois les 18 premiers mois et un peu plus en étant maintenus et super maintenus.

Cérémonie du 8 Mai 2017

- **Le 30 avril**, nous avons répondu à l'invitation de la mairie de Givors pour participer à la cérémonie en mémoire des héros et martyrs de la déportation.
- **Lundi 8 mai**, nous avons participé aux cérémonies du 72e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, dans nos 2 communes. A Sainte-Colombe, deux membres de notre comité ont déposé la gerbe au nom de L'UFAC. Ce jour là, nous avons collecté sur la voie publique pour le bleuet de France dans nos deux communes.

- **Vendredi 19 mai**, après le repas pris en commun, nous nous sommes affrontés à l'Ile Barlet pour un amical concours de pétanque. Plusieurs membres des comités voisins et d'amis ont participé au concours.
- **Vendredi 15 juin**, nous partirons en voyage pour une journée dans le Beaufortin.
- **Lundi 19 juin**, cérémonie en souvenir de l'appel du Général de Gaulle.
- **Vendredi 14 juillet**, cérémonie pour la fête Nationale à Sainte-Colombe.

Après, avec la période d'été c'est la fin de l'activité pour la FNACA jusqu'au début septembre où commencera la saison 2017-2018.
Nous souhaitons aux lecteurs du bulletin municipal un bel été fait de moments de joie et de bonheur.

G. Hipp, Secrétaire

Le Moto Club organise un Marché de la Moto

Après un démarrage difficile en 2016, le troisième marché a été un succès.

Le 23 avril, le beau temps aidant, les motards étaient nombreux à venir faire une virée à Sainte-Colombe. Ils ont trouvé la place A. Briand bondée avec une trentaine d'exposants.
Pour les motards vendeurs, c'est le moyen de mettre en vente leurs motos, les pièces détachées ou aussi, blousons, gants et autres accessoires dont ils n'ont plus l'utilité.
Pour les motards acheteurs, c'est l'occasion de chercher une pièce manquante ou un accessoire à prix motard.
Pour le motard promeneur, c'est le moyen de chiner et peut être de tomber sur une aubaine.
Pour tous, c'est l'occasion, d'un échange entre passionnés.
Ce type de marché est un moment de convivialité entre motards que l'on ne retrouve pas sur le net. Autour des stands ou de la buvette, les motards ont discuté motos, moteurs, échappements, de leurs machines ou de leurs virées.

Les prochains marchés de la Moto auront lieu le 2 juillet et le 22 octobre.

L'équipe organisatrice

Tous les motards qui veulent nous contacter peuvent nous rencontrer tous les vendredis soir à partir de 20 h 30, au siège du Moto Club de Sainte-Colombe, 32 rue Paul Doumer. Toutes les motos sont les bienvenues quels que soient leurs types ou leurs cylindrées.

Le Président, Fernand De Sousa

Accueil de Loisirs " Les Petits Futés "

Des jeux et de bons moments de rigolade pour cet été !

Les petits au carnaval

Tous à l'atelier cirque

Les enfants âgés de 3 à 11 ans vont fréquenter le Centre en journée ou demi-journée, répartis en 3 groupes d'âges, un programme adapté et varié va leur être proposé.
Une équipe dynamique d'animateurs *(diplômés BAFA ou stagiaires)* propose de multiples activités, le fil conducteur de notre projet pédagogique étant **« le plaisir du jeu »** il s'enrichit de thèmes transversaux comme la prévention des accidents domestiques et routiers, la création d'une fresque…
Sur demande des enfants certains temps forts de 2016 reviendront en 2017 et des nouveautés sont en cours d'élaboration :

• **Deux fêtes inter centres : 27 juillet à Loire-sur-Rhône et 31 août à Saint-Romain-en-Gal.**

Les rigololympiques vont évoluer avec des chorégraphies hip hop, du street art et des sports urbains.

• **Rencontres avec les pompiers de Sainte-Colombe, l'auto-école Cap permis .**

• **Activités variées** : ateliers loisirs créatifs & d'expression, trottinette, piscine, cuisine, vélo, pêche, jeux sportifs… Des grands jeux à thème et des sorties hebdomadaires sont proposés (piscine, poney, rafting, parcs animaliers, ludothèque…).

• **En juillet, semaine 29, un mini-camp aquatique et équestre pour les 8/11 ans à Saint-Pierre-de-Bœuf** est proposé **(préinscriptions avant le 25 mai).**
N'hésitez pas à nous contacter !

Fermeture estivale la semaine 33.
Les programmes seront distribués à l'école et disponibles en mairie début juin.
Une tarification horaire calculée selon les quotients familiaux (1€ à 2,50 € de l'heure), une dégressivité est accordée si plusieurs enfants de la même famille fréquentent l'accueil de loisirs. L'amplitude d'ouverture est de 7 h 30 à 18 h 30.
Les inscriptions se feront en juin lors des permanences indiquées sur les programmes.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la directrice, Madame Annie Caire 06 63 82 04 70

Les artistes du kapla

La Valoisienne

Une saison de plus se termine !

Nos séances pour **adultes**, *(Hatha yoga*, Tendance Pilates, renforcement musculaire, détente, et enfin respiration)* et pour les **enfants** *(Eveil pour le sport de 3 à 6 ans, initiation aux sports pour les 6 à 12 ans)*, sont bien remplies et nos éducateurs mènent ces séances avec rigueur et enthousiasme. Ils ne cessent d'améliorer et de proposer d'autres aptitudes dans leurs séances.
La Valoisienne remercie Mohammed Beghri, Christiane Bonnet, Vanessa Brahmi, Annie Cordier et Elie Pech de leur engagement, ce qui permet au club de se maintenir sur un très bon niveau.

Du matériel sportif pour enfants a été vendu aux deux Associations FSCF du Rhône, ce qui nous a permis d'investir dans deux racks pour y ranger nos gros ballons de gymball.

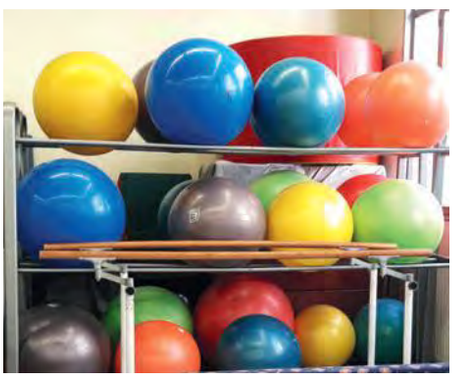

Nous avons accueilli la pièce de théâtre **« L'amour sur un plateau »** d'Isabelle Mergault, jouée par les amateurs de l'Amicale Laïque de Loire, qui a été une véritable réussite. Nous remercions les personnes qui ont participées à cette organisation : Georgette, Jean-Pierre, Evelyne, Jacqueline, Christine, Simone et Jean.

INFOS PRATIQUES

Toutes nos activités se déroulent à la Salle des Sports de La Verrière des Cordeliers, Impasse de l'Église.
Pour la saison prochaine, nous vous demandons de remplir votre feuille d'inscription et de vous munir d'un certificat d'aptitude au sport de moins de 3 ans.

Vous pouvez bénéficier de 2 essais gratuits pour une séance donnée. *(valable pour adultes et enfants)*
Activités physiques proposées par des éducateurs spécialisés du bien-être, en toute sécurité.

ADULTES

GYMNASTIQUE DÉTENTE
pour hommes
- **Lundi de 17 h 30 à 18 h 30**

GYMNASTIQUE DOUCE
Respiration, étirements pour 3ème âge et diabétiques
- **Mardi de 15 h à 16 h**
- **Mercredi de 17 h à 18 h**

GYMNASTIQUE DÉTENTE
Assouplissement, respiration, renforcement musculaire
- **Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**

TENDANCE FORME PILATES
- **Mardi de 17 h 30 à 19 h 30**
- **Jeudi de 8 h 45 à 9 h 45**

CIRCUIT CARDIO-TRAINING
- **Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30**

CUISSES ABDOS FESSIERS
- **Jeudi de 19 h à 20 h**

HATHA YOGA
- **Lundi de 9 h 30 à 11 h**
- **Mercredi de 9 h à 10 h 30**

Le yoga vous offre des pratiques simples pour améliorer l'attention et la vigilance.

ENFANTS

ÉVEIL CORPOREL DES PETITOUS
enfants de 3 à 6 ans
Équilibre, adresse, assurance, lancer de ballons…

INITIATION AUX SPORTS
enfants de 6 à 12 ans
Ultimate, badminton, tennis, hockey, basket, gym…

Nous souhaitons à tous nos adhérents petits et grands de passer d'agréables vacances d'été. **Nous vous donnons rendez-vous à la nouvelle saison 2017/2018 qui débutera la semaine du 11 septembre.**

P.S. : au moment où nous écrivons cet article, nous apprenons avec regret la blessure (fracture de la clavicule) d'Elie Pech. Valérie Briot saura remplacer Elie pour le mois de mai et juin. Et peut-être plus.
Nous souhaitons à Elie un prompt rétablissement.

Georgette BABOIS, Présidente

*** L'Hatha yoga** n'est que l'une des différentes formes de yoga. Codifié en Inde au XVe dans un texte en sanskrit intitulé *"Hatha yoga pradipika"*, il visait à atteindre l'éveil spirituel par la pratique de postures statiques et tenues *(asanas)*, la maîtrise de la respiration *(pranayamas)* et la méditation.
L'Hatha yoga est la forme de yoga la plus répandue en occident.
Plus qu'une quête spirituelle, il est maintenant principalement axé sur une quête de l'unité entre les composantes physiques et psychiques qui font l'être humain.
Les bénéfices incontestables étant la souplesse, le renforcement musculaire, la gestion du stress, l'amélioration de la concentration…
Le tout se faisant en écoutant et en

CLIN d'ŒIL :
La sainte loi de Jésus-Christ gouverne
notre civilisation, mais
elle ne la pénètre pas encore
(Victor Hugo, Les Misérables, 1862)

LA VALOISIENNE
188, Place Charles de Gaulle
69560 Sainte-Colombe

Contact : 06 12 43 42 86
la.valoisienne@orange.fr

Au p'tit rayon de soleil

Le Bien-Être est l'outil de communication du XXIe siècle.*

Les activités présentées :

En soirée, des ateliers sur divers thèmes présentés en jours de semaine de 18h30 à 20h30 : la Respiration, la Loi de l'Attraction, le Lâcher-Prise, la Pensée Positive, le Pardon, la Respiration, la Radiesthésie, la Numérologie… pour comprendre et pratiquer !
6 juillet, 19 septembre…
Inscriptions 06 31 38 80 68

En soirée, des ateliers de Pleine Conscience présentés en jour de la semaine de 18 h 30 à 20 h 30 : La Pleine Conscience crée la Présence à soi. Nous découvrirons des pratiques ludiques, passionnantes, émouvantes et révélatrices…
11 juillet, 5 septembre…
Inscriptions 06 31 38 80 68

En après-midi, des ateliers d'initiation familiale à la réflexologie et massages bien-être : réflexologie plantaire (pieds), palmaire (mains), faciale (visage), dorsale (dos), massage californien, massage assis, do in, kansu indien, relaxation coréenne.
Dates à définir…
Inscriptions 06 82 01 33 56

Des conférences-ateliers ou des ateliers-découverte sur les méthodes douces et naturelles menées par des professionnels.
• Conférences suivies d'ateliers, la phytothérapie, la diététique et nutrition, les chants harmoniques, etc.
16 sept., 14 octobre, 11 novembre…
Inscriptions 06 82 01 33 56

En journée entière : des stages de formations " Spécial Familles " avec les grands massages aux huiles : massage californien, massage suédois, malaxage dos-trapèzes, massage du ventre, etc.
Inscriptions 06 82 01 33 56

• Les initiations aux massages bien-être sont réservées aux particuliers et non aux professionnels de l'alternatif. Un livret-mémoire de chaque technique est remis aux participants.

• Les conférences sont toujours suivies d'une mise en pratique ou d'un débat-questions personnalisées ou démonstrations personnalisées et sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels de l'alternatif.
Les ateliers-découvertes sont également ouverts à tous.

** Conformément à la loi du 30 avril 1946 et du décret 60665 du 4 juillet 1960, de l'article L. 489 et celui du 8 octobre 1996, il ne s'agit nullement de massages médicaux ou de kinésithérapie, mais de techniques de bien-être dans la relaxation physique et la détente libératrices de tout stress.*

Au p'tit rayon de soleil
34 rue Cochard - Sainte-Colombe

http://rayondesoleil22.unblog.fr
http://massageformation.unblog.fr

Karma Teksoum Tcheuling, KTT

Le centre d'étude bouddhiste de Sainte-Colombe

Le centre d'étude bouddhiste vient de finaliser son programme 2016/2017 ce mois de juin par un enseignement important : la pratique de Tonglen*, pratique qui a nous permis en premier lieu de nous découvrir personnellement sur les liens que nous avons avec les autres et notre monde en général et aussi comprendre la signification du mot " compassion ".
Ce thème a été abordé par Lama Guetso et Droupla Birgit.

* La méditation de Tonglen *(prendre et donner)* consiste à utiliser comme support le souffle pour prendre sur soi la souffrance des êtres et leur donner le bonheur.
Méditation profonde, Tonglen permet de développer une authentique compassion afin de la mettre en œuvre au quotidien.

Roue du Dharma

Agenda 2017/2018
Nous recevrons quatre enseignements sur les dates suivantes :
• les 3 et 4 octobre 2017
• les 8, 9, 10 décembre 2017
• les 3, 4, 5 avril 2018
• les 25, 26, 27 mai 2018
A ce jour nous n'avons pas encore défini les thèmes.

Nous vous souhaitons de très douces vacances, l'occasion de se reposer et de resserrer des liens. A bientôt.

Lieu du stage, organisation, renseignements, inscription,
DHAGPO Vienne - Sainte-Colombe
18 Passage d'Armes
69560 Sainte-Colombe

Association loi 1901
(autorisée par la congrégation Karmé Dharma Chakra)

N'hésitez pas à nous contacter
06 21 61 46 85

chr0751@free.fr
vienne/stecolombe.dhagpokagyu.org

L'Heur'ô Zenfants *(Association loi 1901)*

Nous sommes heureux de vous présenter notre association L'Heur'ô Zenfants.
Cette association aspire à créer du lien au sein de notre belle commune tout en finançant des projets ludiques pour l'école communale et pour les enfants de la commune.
Nos actions ponctuelles permettent le financement de matériel extra-scolaire pour l'école mais aussi l'organisation d'ateliers et de manifestations destinés à tous les enfants de la commune.

Nous serions enchantés d'accueillir de nouveaux membres pour enrichir notre belle association.

Un grand merci
à vous enfants et parents
qui avez fait de la
première Boum de Printemps
de L'Heur'ô Zenfants
une belle réussite.
Des ateliers, un dance floor,
76 enfants, un goûter géant,
tous les ingrédients
étaient réunis pour passer une
excellente après-midi
en votre compagnie.
Encore merci à tous !

Pour nous contacter
lhoz69@yahoo.fr
07 64 27 06 23

Club des Valois

Après-midi de rencontre où les joueurs de Belote, Tarot, Rami et Scrabble se réunissent !
Le Club des Valois ouvre ses portes tous les mercredis de 14 à 18 heures.
Le club des Valois est ouvert à tous, venez nombreux, à bientôt !

Pour rejoindre le Club des Valois appeler le 04 74 53 55 78 et laisser un message sur le répondeur ; nous vous rappellerons.

Paroisse Saint-Ferréol-sur-le-Rhône

L'ÉGLISE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Les évêques du monde entier se réuniront pour le Synode sur **" Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel "**, en octobre 2018, à Rome. Ce synode a pour but d'écouter les jeunes et de prendre davantage en compte leurs attentes dans la vie de l'Eglise. C'est « *seulement avec le discernement, non pas avec des abstractions* », que les jeunes « *peuvent découvrir leur projet de vie et vivre une vie vraiment ouverte à Dieu et au monde* ».

Pour ce faire, les jeunes sont invités par le pape François à s'exprimer.

« *L'Eglise même désire se mettre à l'écoute de votre voix, de votre sensibilité, de votre foi ; voire de vos doutes et de vos critiques* » détaille-t-il dans sa Lettre aux jeunes. Pour le pape François, les jeunes sont un puissant « *levier de transformation* » de la société. « *Ils apportent une vision. Ils peuvent contribuer à la vie de l'Eglise et du monde* ». Dans le diocèse de Lyon, les jeunes de 16 à 30 ans sont consultés **(www.synode-jeunes.fr).**

Notre évêque pourra ainsi partager leurs idées, leurs rêves, leur cri, mais aussi leurs doutes ou leurs critiques lors du Synode des évêques à Rome. Un rapport est ensuite rédigé au niveau national. Tous les pays du monde auront fait de même. En octobre 2018 les évêques du monde entier se réuniront à Rome autour du Pape pour le Synode, qui débouchera sur une exhortation apostolique. Alors, jeune chrétien de Sainte-Colombe et de la paroisse Saint-Ferréol-sur-le-Rhône, comme t'y invite le pape, « *Sors de ton canapé et fais entendre ton cri !* ».

L'ACTUALITÉ DE LA PAROISSE

◗ La retraite des familles et des enfants du catéchisme s'est déroulée le 19 mars au collège des Marronniers à Condrieu. Après la messe et le repas convivial, les nombreux participants adultes et jeunes ont pu participer aux différents ateliers sur le thème " J'ai soif ! " tiré de l'évangile de la Samaritaine. Ils ont ainsi découvert que Dieu a soif de notre foi et de notre amour. Comme un père bon et miséricordieux, il désire pour nous tout le bien possible et ce bien c'est Lui-même. Jésus nous révèle ainsi son amour inconditionnel.

◗ Le jour de Pâques 16 avril a été celui de la première communion de 5 enfants de la paroisse : Ils ont reçu Jésus pour la première fois avec une grande joie !

◗ Du 24 au 30 avril s'est déroulé le pèlerinage des jeunes à Rome organisé par le diocèse de Lyon. Plus de 350 jeunes, dont 5 de la paroisse, ont ainsi marché sur les pas des apôtres Pierre et Paul dans la ville sainte. La visite du Vatican avec l'audience du Pape, des grands édifices de la Rome antique et chrétienne, et les terrasses de café de la place Navone ont été les lieux-phare de ce pèlerinage plein de vie et de joie.

◗ La kermesse paroissiale, qui s'est tenue à la salle polyvalente de Saint-Romain-en-Gal le 13 mai, a connu une affluence record : Plus de 100 enfants et de très nombreux parents et paroissiens sont venus au cours de l'après-midi et de la soirée se divertir sur les nombreux stands et gagner de nombreux lots au kiosque. Après la messe et une partie de basket animée, la soirée a retenu les participants autour du barbecue dans une atmosphère très conviviale et fraternelle. Merci aux sœurs et aux paroissiens pour l'organisation.

A NOTER :

◗ La paroisse organise un pèlerinage à Lourdes pour les ados du 11 au 15 juillet prochain. Il est encore temps de s'inscrire auprès de sœur Marie des Béatitudes au 04 78 73 20 38. Coût par jeune : 200 € (transport, hébergement, intendance) mais une aide est éventuellement possible.

◗ Les inscriptions au catéchisme pour la prochaine année scolaire ont débuté auprès de sœur Pieta ou de sœur Marie des Béatitudes au 04 78 73 20 38.

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Samedi		Dimanche		
18h30 (été) 18h (hiver)		9h		10h30
1er samedi	Saint-Romain-en-Gal	1er dimanche	Loire-sur-Rhône	Sainte-Colombe
2ème samedi	Saint-Cyr	2ème dimanche		Sainte-Colombe
3ème samedi	Saint-Romain-en-Gal	3ème dimanche		Sainte-Colombe
4ème samedi	Saint-Cyr	4ème dimanche		Sainte-Colombe
5ème samedi	Saint-Romain-en-Gal	5ème dimanche		Sainte-Colombe

Pendant les mois de juillet et d'août, les messes du samedi soir ne sont pas assurées

POUR CONTACTER LA PAROISSE OU UN PRÊTRE

Secrétariat : Le Valois, 12 rue Cochard, 69560 Sainte-Colombe
04 74 53 11 55 ou 04 74 56 11 12
secretariat.saintferreol@gmail.com
www.paroissesaintferreol.fr

Les ROSE, seigneurs engagistes de Sainte-Colombe

Ces pages sont faites pour satisfaire la curiosité de certains Colombins qui nous posent des questions sur l'histoire de leur village.

Né avant l'an 1600, **Étienne ROSE** est au service du Roy. Il épouse Estiennette LANTEQUIN. D'un grand dévouement, il est nommé Escuyer et maître d'hôtel ordinaire.
Etienne et Estiennette LANTEQUIN obtiennent leurs lettres de noblesse en janvier 1655, pour eux et leurs descendants.

• **TOUSSAINT** a fait ses études à Paris. Il y fait aussi sa prêtrise. Il recevra le bonnet de docteur en Sorbonne.
Il devient seigneur de COYE puis est recruté comme secrétaire de MAZARIN avant d'entrer au cabinet du roi Louis XIV. Il meurt le 12 avril 1713 à Saint-Pierre de Vienne.
Il teste de sa main en faveur des pauvres et des hospices le 1er juillet 1706 une somme de 7000 livres.

• **PIERRE**, qui épouse en 1654 à Sainte-Colombe, Claudine du POLLOUD comme en atteste le registre paroissial du curé Annet CHARDON.

• **ESTIENNE**, né en 1622 : au mariage de Pierre, il rencontre Laurence de POLLOUD, sœur de Claudine et fille de Françoise de FOYSSIN, dame viguette et de feu Noble Scipion de POLLOUD, escuyer, seigneur de Saint-Agnin, prévôt général des maréchaux du Dauphiné, juge royal en la viguerie de Sainte-Colombe. Laurence est née à Sainte-Colombe le 20 septembre 1630.
Estienne est un beau parti : il est devenu conseiller du Roy et Commissaire Général de la Marine et Receveur Général des Finances en Dauphiné.
Estienne et Laurence se marient à Saint-Marc de Sainte-Colombe le 31 octobre 1655.
La mariée est conduite à l'autel par son frère Arnaud de POLLOUD, de FOYSSIN, seigneur de la Jacquetière, viguier et juge royal de Sainte-Colombe, ancien élève du collège de Vienne avec un certain sieur Nicolas CHORIER, qui assiste au mariage, ainsi que François de TORCHEFELLON, prêtre. Estienne et Laurence élisent domicile à Saint-André-le-Bas à Vienne.

• **Leur premier enfant, Toussaint,** naît le 4 mars 1658 : il est baptisé le 22 décembre 1658 à Saint-André-le-Bas.
Son parrain est son oncle le seigneur de COYE, sa marraine est Clémence de CHATTE de CLERMONT, femme de Pierre de BOISSAT, académicien.
Toussaint devient abbé de Vienne le 10 mars 1682 par une bulle du Pape Innocent XI. Devient abbé mitré le 14 juin 1698.
Le papa, heureux mortel, recoit le titre de seigneur engagiste de Sainte-Colombe le 20 mai 1658, en lieu et place de Michel de PARTISSELY.

Sur tous les registres paroissiaux et les papiers de servitude on les nomme désormais Monsieur et Madame de Sainte-Colombe.

• **Deuxième enfant : Estienne ROSE,** seigneur de Sainte-Colombe
• **Troisième enfant : François ROSE**
• **Quatrième enfant : Anne ROSE**
• **Cinquième enfant : Arnaud Scipion ROSE** de Saint-Romain, seigneur de Sainte-Colombe, est marié avec Marie Jeanne Françoise Estherge de FOYSSIN.

Le nom ROSE est parfois orthographié ROZE dans les registres paroissiaux.

Estienne décède le 10 octobre 1704 à 82 ans à Saint-Férreol de Vienne. Il est inhumé à la chapelle Saint-Marc de Sainte-Colombe.
Messire Maurice GUESDY a administré les derniers sacrements.
Présent, conduisant la cérémonie Jean RICARD, curé de Sainte-Colombe et Pierre CARIS, quaternier de Saint- Maurice de Vienne.

Estienne ROSE de Sainte-Colombe (le deuxième enfant) se marie avec Françoise de La TOUR.

Les " de La TOUR " sont consuls de Vienne puis de Sainte-Colombe avec François qui achète les restes de l'église Saint-Dominique au sud ouest de la place et habite au sud la maison forte qui sera détruite en 1872 par Ememond Joseph SAVIGNE, Maire. A sa mort en 1906, elle deviendra la propriété de la famille FAUGIER-GALLAND.
Arnaud Scipion ROSE de Saint-Romain, seigneur de Sainte-Colombe, Marie de Sainte-Colombe, sœur du précédent.
Nous ne savons pas grand chose d'eux, ils ne vivent pas à Sainte-Colombe et les papiers de servitude ayant brûlé au moment de la Révolution, les " de Sainte-Colombe" semblent disparaître avec elle.

Nous retrouvons des ROSE, maçons en 1795. Barthélémy âgé de 60 ans et son fils Jean, 30 ans qui ne sait pas écrire. Ils végètent un temps à Saint-Romain-en-Gal.

• **Sieur VILLARD**, fermier dans leur domaine de Sainte-Colombe, mort le 10 décembre 1679

• **Sieur COULAUD**, viguier de Sainte-Colombe

• **Marie BONIN**, suivante puis gouvernante de Madame de Sainte-Colombe

• **Nicolas ORME**, homme de chambre de Monsieur de Sainte-Colombe

• **Robert PONCELET du MAILLE,** homme d'affaires et **Anne BONIN**, gouvernante.

LES GENS AU SERVICE DES SAINTE-COLOMBE

Sainte-Colombe - La Place

Ces gens, tout au moins ceux ayant été nommés « viguier » habitaient pour leur travail le groupe de maisons au centre de ce qui est aujourd'hui la place Aristide Briand et bien sûr la tour des Valois (voir photo ci-dessus).

Les lieutenants de viguerie vivaient dans la maison de la poterne ; leurs familles demeuraient au château de la Balme et même certains au château de Montlys à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

Artisan Charcutier Traiteur
Philippe Petrucha
48, rue Garon • SAINTE-COLOMBE
04 74 53 23 78
Plats cuisinés sur commande
Charcuterie de tradition

VITRAIL STE COLOMBE

Créations, Stages Loisirs, Fournitures
06 22 08 14 75
108, rue Joubert
69560 SAINTE-COLOMBE
www.vitrail-stecolombe.fr

Allianz
Sébastien Garreau
Assurances,
Santé & Services financiers
27 cours de Verdun - 38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 36 08
sebastien.garreau@agents.allianz.fr

Le Fournil de Sainte-Colombe

Pains de Tradition
Viennoiseries
Pâtisseries
Sandwicherie
6 RD 386 - 69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 84 32 39

Jean-Claude PONSARD
Chauffage - Énergies Renouvelables
Plomberie - Climatisation
Salle d'exposition
1000, rte de la Tabourette - ESTRABLIN
Tél. 04 74 57 78 03
Fax 04 74 57 76 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ETS GRENOT
Depuis 1964
NEUF ET RÉNOVATION
INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN
ALARME - VMC - CHAUFFAGE
69, rue Garon - SAINTE-COLOMBE
04 74 53 00 65
elec.grenot@wanadoo.fr

CONCEPT FLEURS
89, rue des Missionnaires
69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 53 03 04
Fax 04 74 53 04 05

04 74 53 33 78

Salon VACHON
Messieurs
Coiffure Guy
04 74 53 18 14
65, rue Garon
69560 SAINTE-COLOMBE

jardinservice
Création
& entretien d'espace vert
Clôture
Portail
Mobilier urbain
Petite voirie urbaine
Z. I. de l'Abbaye - rue Laverlochère
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 67 67
Fax 04 74 57 72 57 - contact@jardinservice.fr

SOLBOS
Menuiserie alu et PVC
Volets roulants
Vitrerie - Mur rideau
ZI MONPLAISIR
106, r. du Champ de Course
BP 40 - 38781 PONT-ÉVÊQUE CEDEX
Tél. 04 74 85 07 07
Fax 04 74 53 08 31
contact@solbos.com
www.solbos.com

Marbrerie
GERMAIN
Caveaux - Monuments
Gravure - Entretien - Rénovation
7, rue du Cimetière - VIENNE
04 74 85 09 35
04 74 85 09 35

CAFÉ TABAC
RESTAURANT DES ARTS
Progrès Dauphiné
Semaine 6 h - 20 h
JO FAVRE
Place de l'Égalité - R.D. 386
69560 SAINTE-COLOMBE
04 74 78 25 35

BUFFIN TP
Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats
69420 AMPUIS
Tél. 04 74 56 03 20
www.buffin-tp.fr
contact@buffin-tp.fr

TOUTATISSIMO
TRANSACTIONS ET GESTION LOCATIVE

TRANSACTIONS ET GESTION LOCATIVE
Vienne & Sainte-Colombe
04 74 78 21 21 **www.toutatissimmo.fr**

Dolly dém

- Déménagement
- Aménagement
- Changement de literie
- Pose de signalétique
- Récurage de locaux
- Gestion d'archives

Dolly dém
des solutions
pour vos projets

Pascal Fraisse - Gérant
06 66 65 46 70
Tél. 09 81 22 36 26 - Fax : 09 81 81 46 76
715, Montée des Jacquetières
69560 Sainte-Colombe
pascal.fraisse@dollydem.fr
www.dollydem.fr

AZUR NETTOYAGE

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

295, rue Cinquin
69700 Loire-sur-Rhône
04 78 73 82 23 - 06 12 38 28 09
azurnettoyage69@gmail.com

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION

SARL MOULIN SERGE
1089 Route de Beaucaire
69700 LOIRE-SUR-RHÔNE
Tél. : 04 78 07 10 03 • Fax : 04 78 73 50 92
Email : sarl.serge.moulin@wanadoo.fr

Faïence • Mosaïque • Neuf • Rénovation

DANY CARRELAGE

" Le Clos des Cèdres "
6, rue Pierre Pinet - Sainte-Colombe
à votre service au 06 72 81 20 66

SOFAPREN

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
D'ENTRETIEN ET DE PRODUITS DE PISCINE
DU PARTICULIER À LA COLLECTIVITÉ

197 ZA de Remoulon
Route de Cancanne - 38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 80 89 / Fax 04 74 57 81 57
sofapren@orange.fr

EVCM
Charpentes • Couvertures
Menuiseries • Escaliers
Fermettes • Isolation

Maison Pezant • 496, route de Rive-de-Gier
69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL
04 74 53 15 64

GARAGE
ELECTRIC'AUTO
Jean Claude EUKSUZIAN

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ
04 74 53 47 77
5 RD 386
69560
ST-ROMAIN-EN-GAL

Nous remercions tous les généreux annonceurs qui permettent la réalisation du bulletin municipal. Grâce à leur dynamisme et à la qualité de leur accueil, vous trouverez chez eux, les conseils, le service et le choix. Nous vous demandons de leur réserver vos futurs achats.

Le Parc aux Colombes

SAINTE-COLOMBE
lancement de programme

APPARTEMENT DU T2 AU T5
1600 M² DE COMMERCES

www.residence-parcauxcolombes69.com

INVESTISSEURS
LOI PINEL

Prestations de qualité Normes 2012

Espace de vente : Au rond-point de Saint-Romain-en-Gal

DCKS ARCHITECTURE VIENNE

Renseignements en permanences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis uniquement l'après-midi de 14h à 19h ou sur RDV

06 60 16 88 32 - 06 60 29 96 20 - 06 82 21 86 36